

Négociation annuelle obligatoire (NAO) :

Inflation : +2,8%

Salaires AFP : +3 fois rien



Alors que l'indice Insee des prix à la consommation a augmenté de 2,8% sur un an en novembre, la direction de l'AFP refuse les hausses des salaires demandées par les syndicats.

Lors de la 2^e réunion de la Négociation annuelle obligatoire, le 25 novembre, la direction a en effet **refusé de lever le gel des barèmes** qui est en vigueur depuis fin 2012 (à l'exception des légères hausses 2020/2021 obtenues après la condamnation de l'AFP dans le contentieux SPQN mené par la CGT, FO et SUD)¹.

De qui se moque-t-on ?

Bien avant le début de la NAO 2021, SUD avait souligné que le rattrapage de l'inflation serait le **minimum syndical**. Les syndicats étaient **unanimes pour réclamer des hausses des salaires**. Et que propose la direction ? **Des miettes pour quelques-uns et de vagues promesses pour 2022 :**

- **Prime *one shot* de probablement moins de 300 € net pour les 370 salariés les moins bien payés** (sur un total d'environ 1.250 salariés statut siège) : enveloppe de 200.000 € brut.
- **Primes et promotions pour les « collaborateurs » les plus « méritants »**, attribuées sans aucune transparence : au total probablement environ 400.000 €.
- **Haussse des piges *texte*** autour de +2 à 2,2% : enveloppe non précisée, mais sans doute inférieure à 15.000 €. Rien pour les pigistes photo et vidéo !
- **Ouverture en janvier 2022 de négociations sur la « participation »**, dans la même logique que l'accord d'entreprise du 10 mars 2017, qui ne prévoyait plus aucun mécanisme contraignant de hausses générales.
- **Négociations sur les suites de l'accord avec Google** concernant les droits voisins (dont les aspects financiers sont secrets). Enveloppe inconnue ; a priori, la direction entend réserver la somme redistribuée aux seuls journalistes, excluant les autres catégories de personnel.
- **Négociations sur les salaires des journalistes** (notamment certaines primes), à partir du 2^e trimestre 2022.

En résumé : quelques primes *one shot* et peu de mesures pérennes au titre de la NAO 2021, pour une enveloppe totale peut-être voisine de 615.000 €. A comparer au **« résultat net historique » de 5,3 millions d'euros** que l'AFP a affiché pour 2020.²

Un changement de cap s'impose !

Sans surprise, ces « propositions » de la direction sont totalement insuffisantes et plutôt insultantes pour la majorité des salarié-e-s qui font tourner l'Agence malgré le Covid-19 et les travaux au siège parisien !

Sur la base des informations fournies par la direction et de nos propres calculs, voilà notre **chiffrage des mesures qui constitueraient un changement de cap**, en mettant **l'intérêt de l'Agence et de ses salariés** au-dessus des calculs politiques, idéologiques et purement financiers :

¹ Cf. communiqué SUD sur l'accord mettant fin au contentieux SPQN - <http://u.afp.com/33EM>

² Cf. communiqué de presse AFP - <http://u.afp.com/UFeo>

- ⇒ **Hausse générale des barèmes de 2,8% pour tous** = 2,8 à 3,7 M€/an (selon les critères comptables retenus). Cette hausse n'est pas un cadeau ; elle permettrait seulement de rattraper l'inflation sur un an, en tenant compte du dernier indice Insee. L'augmentation des salaires bruts aurait aussi une incidence positive sur *nos futures retraites* (ce qui n'est pas le cas de la plupart des mesures envisagées par la direction).
- ⇒ **Hausse de 2,8% du barème de piges, pour tous les pigistes** = 38.000 €/an.
- ⇒ **Instauration d'un palier de prime d'ancienneté de 21% après 25 ans et de 22% après 30 ans** = environ 338.000 €/an (après hausse générale de 2,8%). Cette mesure permettrait de *réduire les discriminations salariales* et de *créer de nouveaux automatismes* pour la 2^e moitié de la carrière à l'AFP³.

Nous n'avons pas les mêmes priorités que M. Fries

Le prix total de ces demandes tout à fait logiques et raisonnables (environ 3,2 à 4,1 M€ par an) est inférieur au « résultat net » déjà évoqué de 5,3 M€ pour 2020.

Il est également inférieur au **rabais** que l'État s'est accordé pendant des années sur les services rendus par l'AFP. Car la **sous-compensation** cumulée des **Missions d'intérêt général** sur les années 2015 à 2018 s'élevait à 19,8 M€, soit **près de 5 M€ par an !** C'est de l'argent volé à l'AFP et à ses salariés. De l'argent qui aurait pu servir à préserver le niveau de vie de l'Agence et de ses salariés, et éviter les suppressions d'emploi du Plan Fries⁴.

Mais **le PDG a d'autres priorités**. Poursuivant la logique de son « Plan de transformation », il ambitionne désormais de non seulement obtenir le *rééchelonnement de la dette*, mais carrément d'arriver au **désendettement total** de l'AFP à l'horizon 2027, nous imposant **un nouveau tour de vis austéritaire**. Désendettement prévu sur 2022/2023 = 16,5 M€, soit plus de 8 M€/an⁵. Nettement plus que le prix de nos demandes NAO !

Projet néfaste, mais logique dans la perspective de **capitalisation de l'Agence** qui s'imposera à l'horizon 2024/2025, sauf si l'on décide de désobéir aux règles de *concurrence libre et non faussée* chères à Bruxelles et Bercy. Fabrice Fries l'avait d'ailleurs annoncé en 2018, avant d'être désigné comme PDG⁶.

Le personnel et ses représentants sont mis devant un choix : accepter cette logique financière et antisociale ou, au contraire, défendre nos intérêts de salariés et de citoyens attachés à la raison d'être de l'AFP : fournir aux usagers du monde entier une information la plus exacte et complète possible, sans tomber sous l'influence des pouvoirs politiques ou financiers.

C'est pourquoi **SUD** réaffirme que **la NAO 2021 doit essentiellement servir à préserver nos revenus face à l'inflation**. Pour les vagues promesses d'éventuels bonbons supplémentaires, liés à la « participation » ou à nos opaques contrats commerciaux avec des GAFAM, nous verrons en 2022...

La troisième et dernière réunion NAO est prévue le 8 décembre.

Paris, le 3 décembre 2021

SUD-AFP (Solidaires-Unitaires-Démocratiques)



³ Cf. notre précédent communiqué NAO 2021 - <http://u.afp.com/UFyg>

⁴ Cf. communiqué **SUD** <http://u.afp.com/39WB> - S'appuyant sur l'opacité de la mesure du « coût » des MIG, la direction et Bercy ont eu recours à un tour de passe-passe pour affirmer qu'il y a eu *surcompensation* en 2019/2020. Cette manœuvre consiste à intégrer dans la période 2019-2023 le financement du Plan Fries (17 M€, dont 13 M€ pour payer la suppression nette de 95 postes via le « Plan de départs volontaires »). Nous serons forcément amenés à revenir sur ce point, car Bruxelles demandera que l'AFP rembourse à l'État la *surcompensation* cumulée sur la période 2019-2023 (tout en laissant de côté les 19,7 M€ de *sous-compensation* sur la période 2015-2018).

⁵ Cf. « La direction de l'AFP auditionnée à l'Assemblée », Intranet Aurore, 2 décembre 2021

⁶ Cf. notre analyse du Plan Fries, qui reste pour l'essentiel d'actualité : <http://u.afp.com/ored>